

# BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE  
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

## AVIS D'ADJUDICATION.

Le samedi, 11 octobre, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, il sera procédé à 1 h. 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de : 1000 quint. mét. de Blé tendre.

250 — Haricots.  
A livrer dans les magasins militaires de la ville de Lyon.

Le même jour à 2 heures, il sera procédé à l'adjudication de :

3000 quint. mét. de Foin.  
1000 — Luzerne.  
4000 — Paille de froment.  
300 — Paille de seigle.  
4500 — Avoine.  
25 — Orge.

A livrer également dans les magasins militaires de la place de Lyon.

## MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 21 octobre 1882.

Le mauvais temps que nous avons eu cette semaine rendant les champs inabornables, notre marché d'aujourd'hui présentait beaucoup plus d'animation que celui de samedi dernier.

Malgré les offres assez nombreuses de la culture nous n'avons pas de baisse à enregistrer, les bonnes qualités conservant toujours leurs prix.

Il faut voir nos prix :

|                                               |               |
|-----------------------------------------------|---------------|
| Blé de pays . . . . .                         | 24,75 à 25,50 |
| — de Russie N. . . . .                        | 22,50 27,»»   |
| — d'Amérique . . . . .                        | M. »»»»       |
| — Algérie tendre N. . . . .                   | M. »»»»       |
| — — dur N. . . . .                            | M. »»»»       |
| Seigle . . . . .                              | 15,50 16,50   |
| Orge brasserie . . . . .                      | 21,»» 22,»»   |
| — mouture . . . . .                           | 17,»» 18,»»   |
| Avoine nouv. . . . .                          | 17,30 18,50   |
| Son . . . . .                                 | 11,»» »»»»    |
| Farines commerce 1 <sup>re</sup> . . . . .    | 47,»» 48,»»   |
| — — rondes . . . . .                          | 41,»» 42,»»   |
| Farines boulangerie 1 <sup>re</sup> . . . . . | 50,»» 52,»»   |
| — — rondes . . . . .                          | 44,»» 45,»»   |
| Maïs . . . . .                                | 20,»» 21,»»   |
| Sarrasins . . . . .                           | 17,»» »»»»    |
| Haricots bl. nains nouv. . . . .              | 33,»» 35,»»   |
| Foin de Bourgogne . . . . .                   | 12,»» 12,50   |
| — de pays . . . . .                           | 9,50 10,50    |
| Paille de froment . . . . .                   | 6,»» 6,50     |
| — de seigle . . . . .                         | 5,50 6,»»     |
| Graines luzerne de Fr. . . . .                | 135,»» 150,»» |
| — Colza . . . . .                             | 36,50 38,»»   |
| — Sainfoin . . . . .                          | 30,»» »»»»    |
| — Vesces . . . . .                            | 26,»» 26,50   |
| Prix du pain, le kilogr. . . . .              | 0,30          |

Bien que le temps ne soit pas absolument propice aux semailles, la culture fréquente peu nos marchés, et presque partout on remarque une très grande diminution dans les apports. Il en résulte que les prix se maintiennent fermes, et dans quelques cas même, on constate une nouvelle hausse de 25 à 50 centimes.

La hausse en Amérique continue à faire de nouveaux progrès; le blé roux d'hiver, qui était coté mercredi dernier 1 doll. 8 1/4 le bushel, vaut maintenant 1 doll. 11. Le livrable maintient un report assez important.

Ainsi donc, pendant que sur nos marchés on croit à la baisse, puisque, en somme, on fait du déport, les Américains croient à la hausse et cependant ceux-ci sont exportateurs, tandis qu'en France nous importerons durant toute la campagne.

On pourrait, à la rigueur, estimer puisque nous demeurerons importateurs, toute la campagne, qu'il est bon que nous restions à la baisse parce que cela nous permettrait peut-être d'effrayer la production étrangère et d'acheter à bon marché plus tard; mais il est clair que si les Etats-Unis font de la hausse c'est qu'ils ont des motifs très puissants; du reste, nous ne sommes pas les seuls sur le continent qui aient besoin d'importer, par conséquent, si nous nous laissons devancer par d'autres, il y a beaucoup de chances pour que nous ne retrouvions point une deuxième fois l'occasion de pouvoir acheter de bons blés roux entre 25 et 25,25.

Parmi les motifs qui poussent les Américains à relever leurs prix, il y en a plusieurs qui méritent d'être cités et qui paraissent concluants.

Tout d'abord, les Etats-Unis ont acquis la conviction qu'il y avait place, en Europe, pour leurs excédents. C'est la première raison qui leur a permis de reprendre toute leur assurance. Ensuite, ils se sont aperçus qu'en vendant, comme ils le faisaient, sur le pied de 8 millions d'hectolitres par mois, ils auraient bien vite épuisé le surplus de leur production, et immédiatement on a réduit les expéditions d'une façon très sensible.

En dernier lieu on remarque que les stocks étaient excessivement faibles et que si les prix baissaient encore la culture ferait d'immenses réserves, et, non seulement il deviendrait difficile de reconstituer les stocks, mais les ventes faites à livrer ne pourraient plus être faites qu'en payant des prix plus élevés.

## MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 20 octobre 1882.

La situation ne varie pas. Le manque d'arrivages permet aux acheteurs de résister à la baisse, mais la hausse paraît impossible vu l'absence de demandes de l'intérieur.

Nous cotons :

Disponible :

|                                                      |               |
|------------------------------------------------------|---------------|
| Berdianska 128/123 fr.                               | 32.50 à 33. » |
| Marianopoli 128/123 . . . . .                        | 33. »         |
| Irka Odessa 128/123 . . . . .                        | 30. »         |
| Irka Azow 123/128 . . . . .                          | 31.50         |
| La charge entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.             |               |
| Red-Winter n° 2 . . . . .                            | 25.75         |
| Pologne . . . . .                                    | 24.50         |
| Irka Berdianska . . . . .                            | 23. »         |
| d° Nicopol . . . . .                                 | 23.50         |
| Azima Berdianska fr. . . . .                         | 22. »         |
| d° Taganrock . . . . .                               | 20.50 à 21.50 |
| Salonique rouge . . . . .                            | 20.50         |
| Varna nouveaux . . . . .                             | 19. » à 20. » |
| Danube . . . . .                                     | 20.50 à 22.50 |
| Bombay blanc I. . . . .                              | 25.50 à 26. » |
| Taganrock dur . . . . .                              | 126 24.50     |
| d° . . . . .                                         | 125 24. »     |
| d° . . . . .                                         | 122 22.50     |
| Berdianska . . . . .                                 | 123 23. »     |
| Les 100 kilogr., entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.      |               |
| Tuzelle d'Oran . . . . .                             | 28.50         |
| d° d'Afrique . . . . .                               | 27. »         |
| Dur d'Alger . . . . .                                | 25.25 à 25.75 |
| Dur de Bonne ou de Philipeville . . . . .            | 26. »         |
| Rodosto dur . . . . .                                | 26. »         |
| Les 100 kilogr., 1 <sup>er</sup> coût, consignation. |               |

Désignation novembre, décembre, arrivée jusqu'en fin février ou sur 4 mois de novembre.

|                                                   |       |
|---------------------------------------------------|-------|
| Irka Azoff 128/123 . . . . .                      | 30.50 |
| — Odessa 128/123 . . . . .                        | 29.75 |
| Marianopoli 128/124 . . . . .                     | 32. » |
| Berdianska 128/123 . . . . .                      | 32. » |
| — 128/124 . . . . .                               | 32.50 |
| La charge, entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.         |       |
| Bombay blanc I A . . . . .                        | 26. » |
| d° d° I . . . . .                                 | 25. » |
| d° rouge . . . . .                                | 24. » |
| d° bigarré . . . . .                              | 24.50 |
| Calcutta blanc . . . . .                          | 23.25 |
| d° rouge . . . . .                                | 23. » |
| Redwinter n° 2 . . . . .                          | 25.75 |
| Varna 124 . . . . .                               | 20. » |
| Salonique rouge 124 . . . . .                     | 21. » |
| Azow tendre 120 . . . . .                         | 20.50 |
| d° 123 . . . . .                                  | 21.50 |
| Danube 124 . . . . .                              | 20.50 |
| — 122 . . . . .                                   | 19.50 |
| — 120 . . . . .                                   | 19. » |
| Bombay dur n° 4 . . . . .                         | 25.50 |
| d° n° 5 . . . . .                                 | 24.50 |
| d° n° 6 . . . . .                                 | 23.50 |
| Taganrock durs 126 . . . . .                      | 23.50 |
| d° 125 . . . . .                                  | 23. » |
| Berdianska 126 . . . . .                          | 24. » |
| Les 100 kilogr. entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.    |       |
| Durs de Bône ou Philippeville . . . . .           | 26. » |
| Les 100 kil., consignation, 1 <sup>er</sup> coût. |       |

## GRAINS GROSSIERS :

|                                                 |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Avoines Russie disponible                       | 16.50 |
| d° livrable . . . . .                           | 16. » |
| Avoines Danube disponible et livrable . . . . . | 16. » |
| Les 110 kilogr., 1 <sup>er</sup> coût.          |       |
| Avoines Afrique disponible                      | 17.25 |
| Maïs Danube disponible . . . . .                | 17.50 |
| d° livraison novembre ou déc. . . . .           | 16.50 |
| d° Cinquantini disponible . . . . .             | 18.50 |
| d° livraison novembre ou décemb. . . . .        | 17.50 |
| d° Salonique disponible . . . . .               | 17.50 |
| d° Dédéah livraison novembre ou décemb. . . . . | 17. » |
| d° Poti 3/4 mois de mars . . . . .              | 15. » |
| Orges Dardanelle . . . . .                      | 15.25 |
| d° Smyrne . . . . .                             | 16. » |
| d° Danube . . . . .                             | 14.25 |
| d° Rodosto . . . . .                            | 15.25 |
| Fèves de Smyrne . . . . .                       | 19. » |
| d° Sicile . . . . .                             | 21. » |
| Fèves Jaffa . . . . .                           | 19. » |
| d° Tripoli . . . . .                            | 19.25 |
| Les 100 kilogr., 1 <sup>er</sup> coût.          |       |
| Arrivages 119.712 hectolitres.                  |       |

## MARCHÉ DE PARIS.

Paris, le 20 octobre, 1882.

Les blés ont continué de se raffermir cette semaine, les offres et les apports s'étant raréfiés sur les marchés par suite des travaux qui retiennent les cultivateurs aux champs. Les prix à la Halle de mercredi, à Paris, ont été les mêmes que précédemment. On a coté les blés blancs indigènes, de 25 fr. 50 à 26 fr. 25 les 100 kilogr. en gare d'arrivée; les blés roux, de 24 fr. 50 à 25 fr. 50.

En blés exotiques, les roux d'hiver d'Amérique, ont été tenus de 25 fr. 25 à 25 fr. 50; les blés de Californie n° 1, de 26 fr. 25 à 26 fr. 50. Le tout disponible sur wagon au Havre ou à Rouen.

Sur le marché des blés indigènes à livrer, les prix sont ceux-ci : octobre, de 25 fr. 25 à 25 fr.; novembre de 25 fr. 25 à 25 fr.; novembre-décembre de 25 fr. 25 à 25 fr.; quatre mois de novembre, 25 fr.; quatre premiers mois de 1883, de 25 fr. 25 à 25 fr. 50.

Les farines de consommation sont exactement au même point qu'il y a huit jours. Elles font : marques de Corbeil, 60 fr., marques de choix, de 60 à 63 fr., bonnes marques, de 58 à 60 fr.; marques ordinaires, de 57 à 58 fr.

En hausse de 1 fr. sur celle de la semaine dernière, la cote officielle des farines neuf-marques est de 57 fr.

En seigles, les affaires ne sont guère plus actives que la semaine dernière; mais les détenteurs maintiennent leurs prix de 15 fr. 75 à 16 fr. les 100 kilogr., en gare d'arrivée.

Les offres en orges de choix sont toujours assez rares et l'on paye couramment de 21 à 21 fr. 50 pour les belles sortes d'Auvergne et de 20 à 20 fr. 50 pour les provenances de la Charente. Les orges de Beauce restent bien tenues de 19 fr. 50 à 20 fr. Les provenances de l'Ouest sont d'une vente difficile entre 18 et 17 fr.

Il ne se traite presque rien en escourgeons. Le cours de ce grain reste nominal de 17 à 17 fr. 25.

On constate une baisse de 0 fr. 50 sur les sarrasins nouveaux qui sont offerts à 14 fr. 50. Il y a des acheteurs à 14 fr. 75 pour quelques petits lots de la dernière récolte.

Les prix des avoines sont bien tenus comme suit : noires de choix, de 19 à 19 fr. 50; bonnes qualités, de 18 fr. 25 à 18 fr. 75; avoines grises, de 17 fr. 25 à 18 fr. 25; diverses, de 17 fr. 50 à 18 fr.; avoines exotiques, de 17 à 18 fr. Le tout aux 100 kilogr., en gare d'arrivée.

Avec les offres assez nombreuses, les issues de blé sont de vente difficile. Elles se payent : gros sons seuls, de 13 fr. 50 à 14 fr.; sons trois cases, de 13 à 13 fr.; sons fins, de 12 à 12 fr. 50; recoupette, de 13 à 13 fr. 50; remoulages, de 15 à 18 fr., suivant couleur.

## MARCHÉ DE LYON-VAISE

| ESPÈCES | AMENÉS | PRIX DES 100 KILOS |                   |                   |                   |
|---------|--------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|         |        | 1 <sup>re</sup> q. | 2 <sup>e</sup> q. | 3 <sup>e</sup> q. | 4 <sup>e</sup> q. |

Lundi 16 octobre 1882

Porcs . . . . . 1244 | 135 | 128 | 120 | »

Mardi 17 octobre 1882

|                   |      |     |     |     |     |
|-------------------|------|-----|-----|-----|-----|
| Bœufs . . . . .   | 913  | 162 | 180 | 140 | 120 |
| Vaches . . . . .  |      |     |     |     |     |
| Veaux . . . . .   | 406  | 118 | 114 | 110 | »   |
| Moutons . . . . . | 1043 | »   | »   | »   | »   |

Jeudi 19 octobre 1882

|                   |      |     |     |     |     |
|-------------------|------|-----|-----|-----|-----|
| Veaux . . . . .   | 485  | »   | »   | »   | »   |
| Moutons . . . . . | 4717 | 190 | 175 | 160 | 150 |
| Porcs . . . . .   | 471  | »   | »   | »   | »   |

Vendredi 20 octobre 1882

|                   |      |     |     |     |     |
|-------------------|------|-----|-----|-----|-----|
| Bœufs . . . . .   | 410  | 162 | 180 | 135 | 118 |
| Vaches . . . . .  |      |     |     |     |     |
| Veaux . . . . .   | 799  | 128 | 125 | 121 | 120 |
| Moutons . . . . . | 1191 | »   | »   | »   | »   |

## CAUSERIE

LA RECHERCHE DES FALSIFICATIONS A PARIS

DANS les quelques articles que nous avons déjà publiés sur ce sujet, nos lecteurs ont pu voir que la fraude déploie pas mal d'imagination dans les falsifications des liquides; elle en montre encore davantage peut-être dans la falsification des solides. Le champ est vaste, et si l'on en excepte les denrées vendues sous leur forme naturelle, comme les œufs, les légumes, les fruits. Il n'est guère de produits auxquels elle ne se soit pas attaquée. Encore, si elle ne falsifie point la nature des choses que nous venons de nommer, trouvera-t-elle le moyen de tromper en ayant l'air de les faire passer pour frais quand ils ne le sont pas.

La plupart de nos confrères ont donné d'intéressants détails sur les falsifications du beurre; cela nous dispensera d'y insister. M. Mège-Mouriès est ici involontairement le grand coupable; il a inventé la margarine et si lui l'a toujours honnêtement déclarée pour de la margarine, ses imitateurs n'ont pas été aussi scrupuleux. On ne soupçonne pas combien est prodigieuse la quantité de cette substance qui se consomme actuellement sous le nom de beurre. Dès que l'invention de M. Mouriès fut connue, le génie américain vit tout de suite le parti qu'il en pouvait tirer. Plusieurs usines se formèrent à New-York, deux autres à Baltimore, deux en Pensylvanie, une à Chicago, une à Cincinnati, une à New-Hawen, Les Etats-Unis, outre ce qu'ils consomment eux-mêmes, exportent aujourd'hui, chaque année, six millions de livres anglaises d'huile de grasse qui deviennent du beurre de margarine. On a calculé qu'il faudrait 300,000 vaches laitières rien que pour fournir une quantité de beurre équivalente à la quantité de margarine fabriquée chaque semaine à New-York.

La margarine, nous apprend *Le Temps*, est extraite de la grasse de bœuf. Après plusieurs lavages, la grasse est hachée en menus morceaux afin de désagréger les tissus et de permettre à l'huile qu'elle contient de s'échapper à une température assez basse, une haute température donnant toujours aux graisses animales une odeur âcre. Cette huile a une couleur ambrée et une saveur douce: en refroidissant elle forme une grasse qui rancit moins que le beurre véritable. On la traite avec du lait mélangé d'une petite quantité de rocou pour donner la couleur jaune, et on obtient un beurre factice qui ressemble à s'y méprendre au beurre naturel. Bien préparée, la margarine est souvent supérieure aux beurres médiocres qui encombrer les marchés; si on la vendait sous son nom, elle rendrait certainement de grands services aux ménages pauvres, qui se la procureraient à bon marché. Mais nous n'apprenons rien au lecteur en disant que la quantité de margarine qui se vend comme margarine à Paris est à peu près nulle; elle se vend, mêlée au beurre, comme beurre, et au prix du beurre, ce qui constitue une tromperie sur la nature de la marchandise et donne des profits illicites énormes aux marchands. Le plus grand mal n'est pas là encore, il est dans le peu de conscience avec laquelle

opèrent la plupart des usines. Au lieu de graisses de première qualité, elles emploient des suifs de toute provenance et cherchent naturellement avant tout le bon marché, c'est-à-dire les mauvaises qualités. M. de Cherville a raconté comment la Hollande est la grande fournisseuse de margarine de l'Europe; il en sort des bateaux entiers pour la Normandie, d'où, après l'avoir mélangée, les falsificateurs la renvoient à Paris comme beurre normand.

Sur 62 échantillons analysés au laboratoire, 11 seulement ont été trouvés purs, 25 étaient passables et 26 mauvais. Les colorations artificielles dénoncent aisément les beurres falsifiés. Prenez une quantité de beurre quelconque, agitez quelque temps avec de l'alcool faible, décantez et évaporez. Si le beurre a été coloré avec du curcuma, le résidu que vous aurez obtenu deviendra jaune foncé par l'addition de quelques gouttes d'ammoniaque et rouge brun si vous y ajoutez de l'acide chlorhydrique. Si c'est du rocou, le résidu sera rouge brun et bleuir sous l'action de l'acide sulfurique concentré. Si c'est du safran, le sous-acétate de plomb donnera un précipité orangé.

Ah! que sont devenues les affriolantes tartines au beurre de nos grand'mères.

## A TRAVERS CHAMPS

### Emploi des raisins blancs non mûrs

M. Didelot, de Sauvigny, écrit à la *Gazette du Village*, qu'avec des raisins blancs imparfaitement mûrs, dont on remplirait des fûts à moitié et dont on aiderait la fermentation au moyen de l'eau sucrée, on arriverait à faire quelque chose d'agréable à boire. Ce serait du râpé perfectionné qui, en effet, aurait son petit mérite. En 1866, M. Didelot eut l'idée de faire du vin avec des raisins blancs qui n'avaient pas mûri. Il en exprima 120 litres qu'il mit dans un fût et dans une chambre à température douce. Il prit une partie de ce liquide qu'il fit chauffer avec 15 fr. de sucre, prix de l'époque, et qu'il versa dans le fût. Quand la fermentation fut à peu près terminée, il scella la bonde. Au moment des gelées il ouvrit la fenêtre afin de faciliter la clarification par le refroidissement. Au bout de deux ou trois jours, il soutira le vin qui marquait 10° à l'alcoomètre; il le colla, le laissa encore exposé au froid, et le 25 janvier il le mit en bouteilles. Il restait encore dans le vin une certaine verdeur. Au bout de trois ans, elle avait disparu, et le vin, dit notre correspondant, était devenu délicieux.

## NORD DE L'ESPAGNE

Nous lisons dans *Diogène*:

De divers côtés on nous demande quel est le but que nous poursuivons et par quels procédés pratiques nous entendons mettre les porteurs présents et futurs du Nord de l'Espagne à l'abri des habiletés de MM. Polack, Lopez et autres de même moralité financière.

Nous n'éprouvons aucune difficulté à

répondre à ces questions et nous l'allons faire en très peu de mots.

Nous voulons démontrer aux actionnaires du Nord de l'Espagne qu'ils doivent tenir éloignés de leur conseil d'administration les administrateurs du Mobilier Espagnol et de l'Hispano coloniale, coupables d'avoir, par d'indignes manœuvres et en altérant sciemment la vérité, pesé sur l'esprit des actionnaires en vue de les frustrer d'un bénéfice qui devait loyalement leur faire retour.

Nous voulons que l'indigne comédie qui s'est jouée en juin dernier à Madrid ne puisse avoir une seconde représentation.

Nous voulons que l'opinion publique, en se prononçant énergiquement contre de semblables agissements, amène la rougeur au front de leurs auteurs et les contraignent à restituer au Nord de l'Espagne les 50 mille nouveaux titres, afin que les anciens porteurs puissent bénéficier d'un droit de préférence au pair et que le produit de la vente publique du surplus, s'il y a lieu, grossisse l'encaisse de la compagnie actuellement spoliée.

Cela nous le voulons et nous espérons bien que les actionnaires le voudront avec nous.

C'est en vain que certains journalistes, se faisant l'écho de la rue de la Victoire, prétendent que l'opération conçue et exécutée par les compères Polack et Lopez était le salut pour le Nord de l'Espagne.

Une pareille affirmation ne tient pas debout. Si le Nord de l'Espagne était dans une position si grave, qu'il n'ait point osé tenter la vente au pair de ses actions nouvelles, MM. du Mobilier espagnol et de l'Hispano coloniale n'auraient pas été assez niais pour courir au devant d'une perte certaine.

Mais ils savaient bien eux, qui avaient contribué à établir la balance de l'actif et du passif social, ils savaient bien que les moins values de recettes dont ils menaient si grand bruit, n'étaient que le résultat de procédés administratifs, et qu'au fond le Nord de l'Espagne, tout en ayant porté de 40 à 50 0/0 les frais d'exploitation, était dans une excellente position.

Leur ficelle apparaît grosse comme un câble à tous ceux qui ont remarqué, comme nous-mêmes, qu'avant l'assemblée de juin dernier, l'administration laissait dire, si elle ne faisait pas dire, que les recettes étaient peu satisfaisantes, et subito, après le vote enlevé, la même administration faisait publier que les déficits avaient disparus, et depuis, chaque semaine apporte un nouvel éloge sur la situation exceptionnellement belle de l'entreprise.

Avant le vote, MM. Polack et Lopez la faisaient à la tristesse, au désespoir, après le vote, ces financiers nantis poussaient à la hausse, dont ils doivent bénéficier.

Tout ceci est tellement clair, qu'un enfant comprendrait à demi mot.

D'ailleurs, tout se résume dans le dilemme que nous avons posé il y a un mois: ou M. Polack et consorts disaient vrai, la situation du Nord de l'Espagne était mauvaise, et ils ont forfait à leur mandat d'administrateur du Mobilier Espagnol, ou ils mentaient effrontément, et ils ont forfait à leur mandat d'administrateur du Nord de l'Espagne.

Qu'ils tournent à droite, qu'ils virent à gauche, le mot de M. Paul Leroy Beaulieu n'en reste pas moins l'expression rigoureuse

de la situation; « Le traité intervenu entre le nord de l'Espagne et le Mobilier Espagnol est un acte de forfaiture. »

On sait maintenant ce que nous voulons et par quel moyen nous espérons obtenir satisfaction.

Déjà, du reste, nous pouvons constater que nos efforts n'ont pas été stériles:

M. A. Lopez, marquis de Camillo, dit, à qui veut l'entendre, qu'il n'est pour rien dans le Mobilier Espagnol et qu'il n'entend accepter aucune solidarité avec cet établissement.

Encore un effort et il viendra à récompense, ce serait toujours vingt cinq mille titres de rentrés en attendant les autres.

## NOTES D'UN CHASSEUR

Sous ce titre, il nous arrivera de publier de temps à autres, quelques récits, quelques nouvelles intéressant le nombre toujours si grand des disciples de Saint Hubert. Tantôt nous accueillerons avec plaisir les souvenirs et notes inédits de nos lecteurs, tantôt, comme aujourd'hui, nous ferons un emprunt à nos collègues estimés.

Notre éminent confrère G. de Cherville, vient de publier, sur l'ortolan, quelques pages charmantes. Nous en détachons les passages qui suivent:

» Il ne manque pas de chasseurs qui se trouveraient quelque peu embarrassés s'ils avaient à décrire le plumage de l'ortolan. — Dis donc, maman, il devait joliment être embarrassé de ses cheveux, ce monsieur-là, quand il mettait son bonnet de coton! disait un petit garçon devant un portrait de Louis XIV orné de sa majestueuse perruque. On est tellement habitué à cette tenue du roi Soleil qu'on ne peut se le figurer dépourvu de son appendice chevelu. C'est ainsi que les gens du Centre, qui ne connaissent l'ortolan que sous la forme d'une petite boule de grasse jaune-paille, reposant sur un lit de millet, ont quelque peine à se le représenter vêtu d'un habit de plumes.

» Cette boule, onctueuse et parfumée, chatouille inégalement les papilles buccales des gourmets. Les uns jurent qu'elle représente l'ambrosie elle-même; pour d'autres, l'ortolan n'a d'autre mérite que d'apporter quelque variété dans le menu, et il s'en trouvera probablement un troisième pour faire profession de l'exécrer. Du moment où l'industrie se mêle de leur affaire, il est clair qu'il doit y avoir ortolans et ortolans. Méfiez-vous de ceux qui se présentent avec une coloration d'un jaune très accentué; il est possible qu'ils aient été poussés avec du chènevis, qui les engraisse très rapidement; cette nourriture leur communique un parfum d'huile, désobligeant par sa franchise. De plus, le succès des ortolans dépend beaucoup de l'habileté de celui qui les apprête. Si votre cuisinier imaginait de les placer dans son fourneau de fonte, il

## LE BANDEAU DE CUIR

(Suite)

Lorsque les dernières notes de la mélodie eurent expiré lentement dans l'atmosphère, Hammodara prit entre ses mains la tête du chanteur et mit un baiser sur son front.

Le roi tressaillit, là-haut, sur son balcon de marbre et, tandis que les deux enfants, cheveux mêlés, descendaient le long de la rive, insouciant des regards, et passaient, les bras enlacés, dans l'ombre de la demeure solennelle, Elâ-Aouda, après avoir crispé sa main sur sa longue barbe grise, fit un signe au nain Cynamolus. Le monstre, toujours grognant, exécuta une gambade et s'éloigna de toute la vitesse de ses petites jambes cagneuses.

— Fille du Pays d'Axoum, disait Ixus, le ciel de mon pays est aussi beau, aussi pur, aussi profond que ce ciel; mais il est plus élément. Les nuits étoilées sont plus calmes et les rugissements des fauves n'y viennent point interrompre les veilles consacrées à l'amour. Le serpent aux anneaux visqueux et au dard mortel ne glisse point dans l'herbe odorante et l'aspic ne se cache pas dans la rose humide des baisers de la nuit, pour déposer son venin sur les lèvres de la vierge aimée.

Nos blocs de marbre, extraits des flancs du Marpèse, ne sont point transformés par le ciseau

du sculpteur en divinités monstrueuses, au regard stupide, comme celles qui allongent là-bas sur le sable l'ombre de leur croupe colossale. Mais le divin Phébus peut à l'aise caresser les nudités harmonieuses de la Vénus Astarté, du fier Apollon, et faire jouer des ombres artistiquement découpées sous les portiques aux longues colonnades. Les femmes, vêtues d'étoffes transparentes et couvertes de parfums, reçoivent les hommages des guerriers et des archontes et les plus grands philosophes se font honneur de disputer devant leur couche de pourpre et d'or.

Nous, si tu le veux, douce Hammodara, nous partirons, un soir, lorsque Diane tendra sur nos têtes son arc d'argent, et nous descendrons le fleuve jusqu'à la mer qui se trouve au Nord. Et, sur un des vaisseaux que les marchands envoient à l'embouchure du Nil, nous nous rendrons dans ma patrie.

— Je te suivrai, dit Hammodara.

A ce moment, se présentant aux yeux des deux amants, l'ignoble nain du roi. Le museau insolent et l'œil ironique, il commanda du geste à la jeune fille de le suivre au palais.

Nul n'ignorait la qualité du hideux messenger et l'on savait trop qui l'envoyait. Ne pas obéir, c'était la mort. Ixus essaya de retenir un moment encore, dans une étreinte suprême, la chère créature dont le maître allait, sans doute, faire sa proie. Sur le point d'étrangler de ses mains vigoureuses ce nain à face de dogue, il fut retenu par un geste suppliant de la jeune fille.

Une escorte, arrivée sur les pas de Cynamolus, la conduisit jusqu'à la demeure royale, tandis que le pauvre batelier, impuissant et désespéré, versait des larmes de rage, en menaçant du poing l'antre splendide du vieux roi.

\*\*\*

Lorsqu'elle entra, des esclaves la conduisirent dans une chambre luxueuse où vainement on l'invita à revêtir un riche costume, garni de perles magnifiques. Elle demeura dans cette sorte de prison jusqu'à la nuit.

Alors, on lui fit traverser une longue avenue et, tout à coup, un spectacle merveilleux se présenta à sa vue.

C'était un hémicycle de lourdes et énormes colonnes, tordues comme des serpents, et reposant sur des blocs sculptés en forme de chimères et d'animaux mystérieux, dans des poses fantastiques.

Au-dessus de cette première galerie, en retrait, s'en élevait une seconde, puis une troisième.

Chaque colonnade était séparée des autres par des rangées de têtes d'animaux sculptées dans la pierre, avec des proportions énormes.

Encore au-dessus de cela, le ciel profond et la lune, comme une lampe suspendue à la voûte de ce gigantesque édifice.

Soudain, une musique douce et mélancolique, roule mollement ses accords parmi les échos du palais, et, en même temps, mille lueurs éclatantes s'attachent aux reliefs des sculptures

et semblent donner la vie à tous ces animaux de pierre.

Les yeux éblouis d'Hammodara découvrent alors un trône en marbre blanc, près duquel se tiennent des esclaves portant à la main des torches parfumées.

Au sommet du trône, le roi, le Victorieux. Il descend les degrés et, prenant la main de la jeune fille, il fait asseoir près de lui celle qu'il veut honorer de la plus insigne faveur.

— Tu es reine, dit-il, tous ces esclaves sont les tiens.

Aux divertissements exécutés par les danseurs de l'Egypte, succède un repas magnifique.

Puis, le roi se trouva seul avec la nouvelle favorite. Jamais le vieux guerrier, l'autocrate redoutable n'avait éprouvé pareil trouble et n'avait senti son cœur en proie à de telles hésitations. Lui, le conquérant farouche, qui, sans remords, avait souillé dans ses orgies de soldat, les vierges entassées au butin, et les avait ensuite livrées aux flétrissures immondes de ses mercenaires, il était devant le regard triste d'Hammodara, sans audace et sans volonté.

Il s'agenouilla devant elle.

— Jamais !...

— Jamais ? répéta le roi. Il se releva et un éclair jaillit de ses yeux.

— Il mourra !...

(A suivre.)

CH. LAMOUR.



est peu probable que vous vous en lèchiez les doigts. On a préconisé pour leur cuisson les bains-marie, ceux de sable et de cendre. Les Romains, qui faisaient grand, même en cuisine, les inséraient dans une coquille d'œuf de paon. La recette est à ressusciter.

Un Provençal de nos amis s'était engagé à contribuer d'une brochette d'ortolans pour un prochain dîner de Saint-Hubert. Au jour dit, il arriva effectivement avec une petite caisse contenant son gibier sous son bras. Le tapage qu'il avait fait à propos de son futur régal ayant agacé un de nos camarades, celui-ci nourrissait depuis quinze jours une douzaine de moineaux francs, d'après les procédés usités dans le midi. Ces oisillons, fort gras, du reste, très convenablement troussés et dressés, furent substitués aux ortolans dans la boîte, pendant une absence du donateur qu'un complice avait attiré au dehors. Quand le plat d'élite eut été attaqué, notre Provençal s'enthousiasma sur leur fumet, leur saveur exquise; à chaque bouchée, il menaçait de tomber en pamoison. Nos rires l'ayant mis à l'éveil, il fallut bien lui avouer la mauvaise plaisanterie dont il était la victime; lorsqu'on lui apprit que c'était en l'honneur de simples moineaux qu'il avait dépensé tous ces superlatifs, il n'en voulait rien croire, il fallut lui apporter son gibier pour le convaincre.

— Eh bien! s'écria-t-il enfin, avec l'accent que vous savez, si ça n'est pas d'ortolans, ils sont dignes de l'être; vrai, sûr, je vous le dis, le père et la mère eux-mêmes y seraient trompés comme moi, les pauvrets! »

## LE TUNNEL DE LA MANCHE

Le *Blue Book*, publié jeudi, contient le rapport du général Wolseley, le « vainqueur » d'Arabi, sur le projet de tunnel de la Manche. Voici les principaux points de ce Rapport :

En construisant un tunnel entre la France et l'Angleterre, dit M. Wolseley, on détruirait la principale défense de ce pays, celle sur laquelle nous comptons le plus, le canal. On mettrait hors de cause la flotte qui a été jusqu'ici notre principale force. On nous joindrait au continent, et on nous forcerait tôt ou tard à devenir comme les nations continentales, une puissance militaire, c'est-à-dire à introduire le service militaire général et à grever notre budget de dépenses énormes.

En établissant entre la France et l'Angleterre un tunnel, on établit entre ces deux pays une ligne de communication directe, indestructible, qui ne peut être attaquée ni par une armée ni par une flotte, et qui ne peut être rendue inutile que si on la détruit avant le commencement de la guerre. Or, étant donné la nature de nos lois, nos coutumes, notre esprit public, qui nous font considérer une guerre comme une presque impossibilité, je ne pense pas que nous soyons jamais assez prêts à une conjecture belliqueuse, pour détruire le tunnel à temps.

Le danger est donc que les Français, ou la nation qui tiendrait à Calais la tête du tunnel, ne s'emparât par un coup de main de son débouché en Angleterre. Par là, Douvres deviendrait la tête de pont de l'armée envahissante, et notre ennemi pourrait y faire passer toutes les forces qu'il lui plairait.

Nous cesserions par là d'être une nation indépendante. Car nous ne pourrions opposer à nos envahisseurs une armée suffisante, ni en lever une en assez peu de temps, de façon à résister à l'armée française qui serait jetée dans notre pays. Quant à l'occupation du tunnel par un coup de main, j'estime que c'est une opération fort facile, pourvu qu'on l'exécute sans qu'aucun avertissement la précède.

Sir Garnet Wolseley poursuit en maintenant qu'il est imprudent de confier la sécurité de l'Angleterre à une Société d'actionnaires cosmopolites, que les tunnels percés à travers les Alpes ne constituent pas un précédent, que tous les traités de neutralisation n'offriraient aucune garantie positive, qu'il ne faut pas confier l'exis-

tence nationale de l'Angleterre à une seule forteresse, même de première classe, que l'invasion des côtes anglaises, déjà possible au temps de Napoléon I<sup>er</sup>, deviendrait après le percement du tunnel une opération facile, une simple surprise, non sans précédents dans l'histoire; qu'il serait impossible, soit de tenir secrètes les mines qui devraient servir à détruire le tunnel, soit de maintenir pendant longtemps la vigilance par laquelle toutes ces précautions compliquées seraient toujours tenues prêtes et efficaces; qu'enfin, on ne pourrait empêcher le peuple anglais de se livrer aux folles paniques au moindre bruit de guerre, après que le tunnel aurait été établi.

Ces dernières observations de M. Wolseley se passent de commentaires; le général doit assez connaître ses compatriotes pour que nous nous en rapportions à lui sur ce sujet. Mais n'est-il pas curieux de voir le terrible pourfendeur des Egyptiens faire montre d'une telle pusillanimité à la seule perspective de se voir un jour peut-être aux prises avec une armée européenne?

(La France.)

## DEO EREXIT VOLTAIRE MDCCLXI



FERNEY, qui est aujourd'hui un bourg du département de l'Ain, comptant 1,043 habitants, se composait, en 1758, avant que Voltaire vint s'y fixer, de sept ou huit cabanes; à sa mort, grâce à lui, Ferney avait 1,200 habitants et exportait pour 400,000 livres d'horlogerie; d'après une légende accréditée par les ennemis de Voltaire, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* aurait eu pour le peuple un profond dédain; sa conduite à Ferney fait justice de cette calomnie toute gratuite, voici, d'ailleurs, une lettre écrite le 14 octobre 1774 au maréchal duc de Richelieu; elle montre que Voltaire n'était pas indifférent à la prospérité des *petites gens* de Ferney: « Je vous suis assurément très obligé, monseigneur, écrit-il, de la justice que vous voulez bien faire rendre aux artistes de Ferney, qui ont fourni la montre pour les présents de Mme la comtesse d'Artois.

» Cette bonté de votre part est d'autant mieux placée que les ouvriers qui ont fait cette montre sont les plus pauvres de la colonie, et que je suis certain qu'ils n'avaient voulu rien gagner sur cet ouvrage, afin de mériter votre protection et celle de messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre.

» Il est singulier que presque tous les ouvriers que j'ai établis à Ferney travaillent pour les horlogers de Paris, qui mettent hardiment leurs noms aux montres qui se font chez moi.

» Si le ministère pouvait nous tenir la parole que M. le duc de Choiseul nous avait donnée, d'exempter d'impôts cette colonie, il est sûr qu'elle serait très utile au royaume, et qu'avec le temps son commerce l'emporterait sur celui de Genève. Je suis parvenu à faire une assez jolie petite ville d'un hameau misérable et ignore, et à établir un commerce qui s'étend en Amérique, en Afrique et en Asie. L'unique avantage que j'aie retiré de cet établissement est la satisfaction d'avoir fait une chose qui n'est pas fort ordinaire aux gens de lettres; il me semble, du moins, que c'est se ruiner en bon citoyen.

» C'est aussi en bon citoyen que je mourrai attaché à mon héros, qui a rendu tant de services d'Etat dans des carrières un peu plus nobles et plus brillantes, dont rien n'altérera jamais la gloire. Souvenez-vous toujours avec bonté du vieillard de Ferney.

M. Sardou a mis en scène, dans *Daniel Rochat*, le château de Ferney; il s'est moqué; il a oublié de signaler la petite église, bâtie par Voltaire, avec la fameuse inscription:

DEO  
EREXIT VOLTAIRE  
MDCCLXI

« Voltaire a élevé cette église à Dieu, » ce qui explique clairement une lettre du philosophe: « L'église que j'ai fait bâtir est la seule de l'univers en l'honneur de Dieu. L'Angleterre a des églises bâties à saint Paul, la France à sainte Geneviève, mais pas une à Dieu. »

Cette observation satirique est juste, ajoute *La France*, toutes les églises de France sont sous la protection d'un saint ou d'une sainte, aucune n'est élevée à Dieu.

## TRIBUNAUX

### L'épilogue du crime du Pecq.

La semaine dernière la cour d'assises de la Seine a rendu son verdict dans l'affaire Fenayrou. Le jury a rapporté un verdict négatif en faveur de Lucien et affirmatif, mais avec admission de circonstances atténuantes, à l'égard de Marin et de Gabrielle Fenayrou.

La lecture de cette déclaration a été accueillie par quelques rumeurs dans le fond de la salle, rumeurs dont il serait difficile de préciser exactement le sens.

A ce moment, le prétoire regorgeait littéralement de curieux, car les gardes avaient fini par être impuissants à en défendre l'accès.

Sur l'ordre de M. le président, Lucien Fenayrou a été ramené au banc des accusés, et la cour, après avoir prononcé son acquittement, a ordonné sa mise en liberté immédiate.

Pendant que ses camarades d'atelier applaudissaient et qu'on emportait sa femme évanouie, Lucien conservant sa physionomie abattue, a quitté la salle d'audience sans proférer une parole.

Marin et Gabrielle Fenayrou ont été à leur tour ramenés par les gardes, et, les formalités d'usage ayant été accomplies, la cour a prononcé contre l'un et l'autre la peine des travaux forcés à perpétuité; puis, statuant sur les conclusions de la partie civile, elle les a condamnés solidairement à payer aux sœurs d'Aubert 3,000 francs de dommages-intérêt, somme demandée.

Maria Fenayrou ne s'est point départi de son calme. Quant à Gabrielle, elle a conservé son attitude impassible, et c'est en tenant les yeux baissés qu'elle s'est assise à sa place.

Quand le président a donné ordre aux gardes d'emmener les condamnés, Marin s'est tourné du côté des jurés, et d'une voix vibrante, le visage presque joyeux: « Messieurs, a-t-il dit, je vous remercie d'avoir acquitté mon frère. »

Et la foule s'est retirée lentement, commentant la solution du procès et manifestant ses diverses impressions. Il était six heures.

La réponse négative du jury concernant Lucien a été rendue à l'unanimité, et c'est aussi à l'unanimité qu'il a été accordé des circonstances atténuantes aux deux autres accusés.

### L'hôtel de la rue Galilée

Pendant que les débats de l'affaire Fenayrou se déroulaient devant la cour d'assises de la Seine, le procès correctionnel pour excitation à la débauche, dans lequel a été un moment impliqué M. Colasson, le propriétaire du mystérieux hôtel de la rue de Galilée, recevait une solution.

On sait que M. Colasson avait été arrêté le 12 septembre dernier en même temps qu'une fille Bienaimée, âgée de quarante ans, et la fille de cette dernière, enfant de douze ans, avec lesquelles il avait été surpris dans une voiture, commettant des actes obscènes.

On sait aussi que, pendant sa détention, des malfaiteurs, apprenant par les journaux que des richesses considérables se trouvaient dans l'hôtel abandonné, s'y introduisirent et dérobèrent quelques objets, après avoir vainement essayé d'ouvrir un coffre-fort renfermant des bijoux pour un chiffre considérable.

Ces deux voleurs ne tardèrent pas à être pris et bientôt ils passèrent en police correctionnelle. En attendant, la 9<sup>e</sup> chambre a statué sur l'affaire d'excitation à la débauche. Mais une ordonnance de non-lieu ayant été rendue en faveur de M. Colasson — on verra plus loin pourquoi — la fille Bienaimée a seule comparu comme prévenue.

Cette femme, qui a été déjà condamnée en 1876 pour excitation de mineurs à la débauche, à huit mois de prison, vivait de la prostitution de sa fille Désirée qu'elle livrait à elle-même. L'enfant est l'issue, paraît-il, de ses relations avec un tondeur de chiens du nom de Désirabeau. La police surveillait depuis longtemps cette mère infâme, et elle avait acquis la cer-

titude que les faits signalés par la rumeur publique étaient exacts, lorsqu'elle procéda à son arrestation.

A l'audience correctionnelle, de nombreux témoins ont établi nettement par leurs dépositions le bien-fondé de la prévention, et le tribunal a condamné la fille Bienaimée à deux ans de prison, dix ans de surveillance et dix ans d'interdiction de toute tutelle ou curatelle.

M. Colasson a été entendu, mais, tout en convenant qu'il connaissait la prévenue depuis un an, il a déclaré l'avoir toujours rencontrée fortuitement et ne lui avoir jamais donné de rendez-vous. Il a également protesté contre l'accusation d'avoir commis des actes obscènes dans la voiture.

— En voilà assez, monsieur, lui a dit le président: estimez-vous heureux qu'on n'ait pu relever à votre charge que ce fait unique, sans cela vous seriez à côté de cette femme. Retirez-vous.

## DIOGÈNE

10 fr. par AN

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires

le plus indépendant des journaux financiers. — Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. — Timbre p. rép. affr.

## LA SEMAINE FINANCIÈRE

**Crédit Foncier de France.** — Le Crédit Foncier cote 1425. Les obligations de cette Société sont de plus en plus recherchées. Les obligations foncières à lots 3 0/0 1880 sont au-dessous des obligations similaires de l'emprunt 1879, et cela, sans aucun motif. Les capitaux qui font choix de cette valeur s'emploient très avantageusement. Nous devons signaler aussi les obligations foncières 4 0/0. Il n'y a pas de lots pour les obligations 4 0/0; mais comme elles sont émises à 480 fr., soit à 20 fr. au-dessous du pair, elles rapportent un peu plus de 4 0/0. C'est un taux fort avantageux, eu égard à la solidité exceptionnelle du titre.

**Banque Centrale de Crédit.** — Les cours se maintiennent toujours au-dessus du pair.

On cote entre 530 et 550. Vienne un mouvement de reprise que tout fait prévoir, et ils atteindront 600 fr.

C'est une marge importante pour la spéculation à la hausse.

**Chemins de Fer Transcaucasien.** — Sous ce titre, le *Comptoir d'Escompte* prépare un nouvel emprunt Russe. Comme tous les emprunts étrangers un emprunt Russe ne vaut rien. Il appartient moins qu'à toute autre, à l'Épargne Française, d'engager ses fonds sur une entreprise présentant autant d'aléas que celle du *Chemin de fer Transcaucasien*, d'autant plus que le passé nous autorise à croire que les fonds officiellement destinés à ce chemin de fer recevront des destinations variées mais improductives.

## LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(116 Année)  
**PARIS**  
18, rue de la Chaussée-d'Antin, 18  
PROPRIÉTÉ DE LA  
**Société Française Financière**  
(Société anonyme)  
Capital : 25 millions de fr.

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des valeurs cotées officiellement et en banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc. L'Abonné a droit : Au paiement gratuit de coupons. — A l'achat et à la vente de ses valeurs sans Commission. Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

**UN FRANC par AN**  
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

## REVUE HEBDOMADAIRE

Nos marchés de province ont été beaucoup moins fréquentés cette semaine, et, à peu d'exceptions près c'est la hausse qui a prévalu sur la plupart des points. Nous entrons d'ailleurs dans une période où la culture va être retenue aux champs par le soin de ses ensemencements ; ceux-ci s'annoncent moins favorablement qu'en 1881. La pluie ne cesse pour ainsi pas de tomber et rend difficile, pour ne pas dire impossible, la bonne préparation des terres.

L'importation s'est un peu ralentie cette semaine. Il en est résulté de la fermeté dans tous nos ports, avec demande plus active et d'autant que les vendeurs en premières mains favorablement impressionnés par la réserve de la culture, ont sensiblement relevé leurs prétentions. Mais néanmoins il y a, par continuation, peu d'activité dans les affaires.

On signale à la date du 12 courant, le passage aux Dardanelles, de 11 voiliers et de 16 steamers, chargés de froment, dont 9 pour Marseille et le reste à des destinations diverses. L'an dernier à la période correspondante, il était passé 15 navires dont 7 pour Marseille.

A notre marché de mercredi, nous avons eu à constater un grand ralentissement dans les offres de la culture et une réserve égale de la part du commerce. Les détenteurs tenaient 0.25 à 0.50 centimes de plus qu'au marché précédent : à ces conditions les affaires ont été difficiles ; dans la soirée cependant la meunerie a accepté une hausse de 50 centimes pour quelques petits lots de blé de choix.

Le blé de terme, en baisse au début de la semaine a donné lieu depuis à un bon contingent d'affaires à prix plus fermes, notamment sur quatre premiers : mais de rechef en clôture la tendance est plus calme avec transactions laborieuses.

En Angleterre, la tendance était très ferme et les prix en hausse au début de la semaine, avec la reprise des Etats-Unis et une petite demande du continent. Mais comme les stocks sont en ce moment presque le double de l'année dernière et qu'on attend 40 chargements, la semaine prochaine à la côte, les vendeurs se sont montrés plus empressés hier et font des concessions aujourd'hui. Sur les marchés de l'intérieur, les prix se sont généralement relevés de 6 den. à 1/.

L'importation du blé dans tout le Royaume-Uni, du 26 août au 7 octobre s'est élevée à . . . 9,894,300 hect. contre la dernière campagne . . . 6,426,400 — Soit en plus p. celle-ci . . . 3,467,900 hect.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :  
En destination de l'Angleterre à . . . 5,257,300 hect.  
En destination du Continent à . . . 1,702,300 —  
Ensemble pour l'Europe . . . 6,959,800 hect.  
contre la semaine précédente 7,734,300 hect.  
contre l'année dernière. 7,493,600 —  
Différence en moins pour cette année . . . 533,800 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :  
En destination de l'Angleterre à . . . 255,900 quint.  
En destination du Continent à . . . 500 —  
Total pour l'Europe. 256,400 quint.  
contre l'année dernière 202,500 —  
Soit en plus pour celle-ci 53,900 quint.

Les exportations des Etats-Unis dans la semaine du 30 septembre au 7 octobre ont été :  
Sur la France de . . . 336,400 hect.  
— l'Angleterre de . . . 809,100 —  
— autres ports du Continent de . . . 159,500 —  
Soit au total . . . 1,305,000 hect.  
contre l'année dernière 572,750 —  
soit en plus p. cette année 732,250 hect.

En Belgique la fermeté a prévalu cette semaine. En Hollande, par contre, des apports plus suivis de la culture, en blés de qualité inférieure ont fait tomber les prix à un niveau très bas. En Allemagne, les cours se sont relevés. La diminution des ressources à Berlin et la spéculation ont provoqué de la hausse sur le rapproché.

Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle : 13 octobre. 6 octobre.  
Octobre 1 doll 81 1/4 cents 1 d. 8 3/4  
Novem. 1 » 91 1/4 1 » 10  
Décem. 1 » 11 3/4 1 » 10

C'est une baisse insignifiante. La farine extra-state a perdu 5 cents, soit l'équivalent de 0,28 par 100 kil. au cours de 4 d. 55 à 4 d. 70.

Les stocks visibles aux Etats-Unis ont augmenté cette semaine de 278,600 hect. L'année dernière, l'augmentation avait été de 105,000 hect. En voici le relevé aux dates suivantes :

|      |            |           |         |
|------|------------|-----------|---------|
| 1882 | 12 octobre | 4,881,100 | hectol. |
| 1882 | 5 —        | 4,602,500 | —       |
| 1881 | 13 —       | 6,822,000 | —       |
| 1880 | 15 —       | 5,026,300 | —       |
| 1879 | 16 —       | 6,365,400 | —       |
| 1878 | 17 —       | 4,812,500 | —       |

**FARINES 9 MARQUES.** — Le stock de farine 9 marques a diminué durant la première décade de ce mois de 5.800 sacs et se chiffre par 31.900 sacs.

Cette publication au lendemain des gros achats faits par certaines maisons a vivement réagi sur l'opinion et d'autant que les avis de province et de l'étranger témoignaient des dispositions très fermes. Le découvert, qui est important, s'est tout particulièrement ému de cette situation qui devenait inquiétante pour lui et ses rachats précipités, habilement exploités, nous ont valu dans la journée de mercredi une hausse de 1 fr. sur le courant. Les mois prochains n'ont que faiblement été impressionnés de cette faveur qui est restée sans écho sur l'éloigné. Depuis les prix du courant et de novembre-décembre ont assez bien conservé l'avance acquise ; le livr. de par contre reste toujours plutôt offert que demandé. Le commerce, à tort ou à raison envisage l'avenir avec les idées de baisse et la plus-value du courant quine saurait que surexciter la production n'est pas de nature à modifier son opinion.

Les farines de consommation n'ont pas varié et valent suivant mérite de 56 à 63 le sac de 159 kil. brut.

## LES FALSIFICATIONS DE LA FARINE

La farine et le pain offrent à la fraude le plus large champ d'opération qui existe. Il se consomme, en effet en France 16,200,000 kilos de farine par jour, ce qui donne une moyenne d'environ six milliards de kilos par an. Les altérations et les falsifications dont le plus indispensable des aliments peut être l'objet sont malheureusement plus nombreuses qu'on ne l'imaginerait. On les soumet à l'humidité afin de les faire peser davantage, ce qui altère le gluten, le rend moins propre à la panification et favorise l'éclosion des champignons. Normalement une bonne farine contient de 10 à 18 0/0 d'eau. Passé ce chiffre, la quantité d'eau qu'elle contient y a été introduite artificiellement.

On mêle à la farine de froment des farines étrangères provenant de haricots, de pois, de lentilles, de maïs, ou bien de la fécule de pommes de terre. Les fécules de légumineuses (haricots, pois, lentilles), sont plus lourdes que les farines de froment, et, coûtant moins, donnent des bénéfices aux fraudeurs. On les reconnaît en les exposant aux vapeurs successives de l'acide nitrique et de l'ammoniaque, elles deviennent alors rouges. Pour les farines de maïs et les fécules de pommes de terre les recherches sont plus compliquées.

La falsification la plus coupable consiste à mêler à la farine des produits minéraux d'une nature souvent toxique, comme des composés du plomb, du cuivre et du zinc, du sulfate de chaux, de la craie. D'après le rapport de M. Girard, ce serait un fait parfaitement constaté qu'on importe en France de Rotterdam des farines artificielles qui contiennent jusqu'à 30 pour cent de plâtre et jusqu'à 20 0/0 de

sulfate de baryte. Sur 31 farines examinées au laboratoire de Paris, 13 seulement ont été reconnues bonnes.

— Les altérations et falsifications de la farine se trouvent forcément dans le pain ; mais dans la manière de le fabriquer se glissent des fraudes qui lui sont propres. Emu du nombre et de l'importance des altérations, le conseil d'hygiène de la ville de Paris a demandé au mois d'août dernier que les conditions de fabrication suivantes soient imposées aux boulangers : Emploi à la fabrication du pain de farines de bonne qualité blutées à 30 0/0 ; confection de pâtes fermes, augmentation de la proportion du sel marin, abaissement de la proportion d'eau à 30 ou 32 0/0, cuisson régulière, refroidissement du pain dans des endroits secs et aérés, suppression de l'emploi des remoulages dans la fabrication du pain, achat de blés de bonne qualité et leur nettoyage énergique avant la mouture. » Depuis l'application de ces recommandations, le nombre des altérations a beaucoup diminué.

## LETTRES D'ANGLETERRE.

(Suite).

La dixième et dernière région est celle de l'Amérique du Sud. Nous avons sur cette région très peu de données statistiques sérieuses. La Plata exporte peu de blé ; le Brésil est un pays importateur en dépit de sa grande surface de terre cultivable ; et la Colombie, le Venezuela et l'Equateur ne produisent ni ne consomment beaucoup de blé ; le Pérou et la Bolivie sont en proie à l'anarchie. Le Chili seul peut être pris en considération. Le surplus exportable serait là de 1,500,000 hectolitres et nous pouvons l'attendre en Europe, car le Brésil et les Indes-Occidentales s'approvisionnent aux Etats-Unis.

En récapitulant, nous formons le tableau suivant :

|                              | Import. nette.<br>Millions<br>d'hectolitres | Export. nette.<br>Millions<br>d'hectolitres |
|------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Royaume-Uni. . . . .         | 38 1/2                                      | »                                           |
| France . . . . .             | 5 »                                         | »                                           |
| Belgique, Hollande . . . . . | 4 1/2                                       | »                                           |
| Espagne, Portugal . . . . .  | 4 1/2                                       | »                                           |
| Italie et Sicile . . . . .   | »                                           | »                                           |
| Empire Ottoman . . . . .     | »                                           | 4 1/2                                       |
| Allemagne . . . . .          | »                                           | 1 »                                         |
| Suisse . . . . .             | 3 »                                         | »                                           |
| Autriche-Hongrie . . . . .   | »                                           | 7 1/2                                       |
| Roumanie . . . . .           | »                                           | 3 »                                         |
| Russie . . . . .             | »                                           | 21 »                                        |
| Indes . . . . .              | »                                           | 9 »                                         |
| Australie . . . . .          | »                                           | 2 1/8                                       |
| Nouvelle-Zélande . . . . .   | »                                           | 1 3/4                                       |
| Etats-Unis . . . . .         | »                                           | 69 »                                        |
| Canada . . . . .             | »                                           | 3 »                                         |
| Chili . . . . .              | »                                           | 1 1/2                                       |
| Indes-Occidentales . . . . . | 3 »                                         | »                                           |
| Amérique du Sud . . . . .    | 3 »                                         | »                                           |
| Totaux . . . . .             | 61 1/2                                      | 123 1/3                                     |

La différence entre ces deux chiffres étant de 61,825,000 hectolitres, il semble qu'à la fin d'août 1883, il y aurait pour faire face aux besoins courants, une réserve de plus de 60 millions d'hectolitres.

Sur cet excédent considérable, le Miller estime que l'Angleterre prélèvera encore 7 millions 1/2 hectolitres pour constituer une réserve sur un bon pied, que la France prendra un extra de 6 millions et les Pays-Bas 3 millions d'hectolitres, de sorte que le mouvement général du blé exporté peut être évalué à 80 millions d'hectolitres environ.

Je crois que le Miller est singulièrement optimiste dans ces évaluations. En effet, il chiffre à 38 millions 1/2 d'hectolitres les importations du Royaume-Uni, alors que beaucoup d'autres et des plus autorisés — M. B. Lawes, l'éminent expérimentateur de Rothamsted, notamment — estiment que près de 48 millions d'hectolitres de blé étranger nous seront nécessaires cette année. Il chiffre de même à 4 1/2 millions d'hectolitres les importations de la péninsule hispanique, alors que, d'après les déclarations officielles elles devraient s'élever à plus de 8 millions d'hectolitres. De ces deux chefs seuls, les importations européennes se trouvent ainsi accrues de 13 millions d'hectolitres. Il conviendrait donc de porter de 80 à 93 millions d'hectolitres les besoins des

pays importateurs durant la présente campagne.

D'un autre côté, la puissance exportative de certaines contrées me semble quelque peu exagérée. Ainsi, il n'est que trop certain que la Russie n'exportera pas 21 millions d'hectolitres de blé, mais seulement 14 ou 15 millions à peine. Les Etats-Unis dont les réserves étaient complètement épuisées à la fin d'une récolte déficitaire, ne sauraient exporter cette année tous leurs excédents, c'est-à-dire 68 ou 69 millions d'hectol. ; ils ne livreront à l'étranger que 60 millions d'hectol. tout au plus, dont 6 millions au moins seront pris pour le Brésil et les Indes-Occidentales. C'est donc au bas mot, de 15 à 16 millions d'hectolitres qu'il conviendrait de réduire les excédents constatés par le Miller, de sorte que les surplus, à mon avis, ne se chiffrent que par 105 millions d'hectolitres sur lesquels les pays importateurs seront obligés de prélever 93 millions d'hectolitres tout au moins.

Dès lors qu'est ce que c'est donc que ce reliquat de 8 millions de réserves, réparties entre une douzaine de pays, produisant ensemble plus de 500 millions d'hectolitres de blé ? Rien, absolument rien. L'exubérance tant annoncée et prônée n'existe donc que dans l'imagination de quelques statisticiens et spéculateurs avides de voir les prix du blé s'avilir davantage. Mais ils ne réussiront pas à donner le change à l'opinion qui chez nous, comme en France et en Amérique, commence à s'apercevoir que le blé s'achète aujourd'hui à des prix suffisamment bas, et que le garder en grenier peut être une bonne opération financière et réalisable à bref délai.

## RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Vente de fonds de commerce.  
OPPOSITIONS.

M. Champion rue de la Charité, 48, a vendu son fonds de boulangerie. — Récl. à M. Voraz 12, rue Confort (18 octobre).

## Ouvertures de faillites.

C. Morat et Cie, négociants, rue Neuve. Juge-commissaire, M. Jomain. Syndic, M. Fournier. Jugement du 11 octobre 1882.  
Langlade, pharmacien, rue Cosse, 33, à Caluire. Juge-commissaire, M. Fichet. Syndic, M. Canavy. Jugement du 9 octobre 1882.  
Guichard, négociant, 11, rue Touchet. Juge-commissaire, M. Fichet. Syndic, M. Rolland. Jugement du 11 octobre 1882.  
Guttin, épicière, rue Port-du-Temple, 5. Juge-commissaire, M. Jomain. Syndic, M. Feys. Jugement du 12 octobre 1882.  
Mme Croc, épicière, rue de Sully, 26. Juge-commissaire, M. Jomain. Syndic, M. Fournier. Jugement du 13 octobre 1882.

## EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DE L. BOURGEON

Rue Saint-Paul, 56-58, Lyon

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

DEVOIRS DU CITOYEN

CONSTITUTION DE 1875

CONCORDAT

Prix : 10 centimes. — Franco par la poste : 15 centimes

## SALLIER

Propriétaire et représentant de commerce

AU MONTANAIL

Par Saint-Egrève (Isère).

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 33-35.